

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET
HALIEUTIQUES

-- -- -- -- --

SECRETARIAT GENERAL

-- -- -- -- --

PROJET NEER-TAMBA

-- -- -- -- --

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

*Avis à Manifestation d'intérêt N°2022-006M/MARAH/SG/PROJET NEER-TAMBA du
10/05/2022*

*Réalisation d'une étude sur la reconstitution du fonds de roulement dans les aménagements du
Projet NEER-TAMBA*

Financement : Accord de Don FIDA N°. I-DSF- 8111-BF du 04 février 2013
Prêt N°.I-895-BF et Don N°.I-DSF-8111A-BF du 07 Avril 2014

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de l'année 2022 du PROJET NEER-TAMBA.
2. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NEER-TAMBA, financé par les accords de Don (I-DSF-BF, I-DSF-8111A-BF et 20000001662/FEM-PAI) et de prêt I-DSF-895-BF, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles : Réalisation d'une étude sur la reconstitution du fonds de roulement dans les aménagements du Projet NEER-TAMBA.
3. Description des prestations. Les services comprennent entre autres **l'évaluation des stratégies de gestion du fonds de roulement (FDR) et l'appréciation de la capacité des producteurs à reconstituer ce fonds ; la détermination des facteurs de performance et d'échec de la reconstitution des FDR ; la proposition de recommandations devant constituer des bases de réflexion pour l'orientation des programmes de développement futurs ; l'élaboration d'une note de capitalisation sur au moins une des bonnes pratiques de gestion des FDR identifiés ...**
4. Critères d'évaluation. Le **PROJET NEER-TAMBA** invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les **consultants individuels** intéressés à présenter leurs manifestations d'intérêt sous plis fermés et un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- **les qualifications du candidat**¹ avoir au moins un niveau bac + 4 en développement rural, en statistique, en Economie/socio-économie/agro-économie, en sciences sociale ou un profil similaire, avec au moins cinq (05) ans d'expérience générale;
- **les références du candidat** concernant l'exécution de marchés similaires : avoir réalisé au moins une (01) expérience spécifique dans la conduite des études d'évaluation de projets;
 - **Critère principal** : conduite d'études d'évaluation de projets ;
 - **Critère subsidiaire** (à départager en cas d'exæquo) : conduite d'études de capitalisation.

6. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : **Projet NEER-TAMBA sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 25 40 93 63/ 63 82 00 00/ 78 05 24 42** et aux heures suivantes du **lundi au vendredi de 08h00mn à 16h00 mn** ou sur le site du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.

7. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du PROJET NEER-TAMBA ;
- le CV daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques conformément au modèle joint ;
- le diplôme légalisé ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin) ;
- le formulaire d'auto-certification (modèle disponible sur le site dans les tdr)..

Elles doivent être déposées à l'adresse ci-après au **secrétariat du Projet NEER-TAMBA sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : : 25 40 93 63/ 63 82 00 00/ 78 05 24 42** au plus tard le **mardi 24 mai 2022 à 09h00mn**.

NB : la consultation du présent avis à manifestation d'intérêt ainsi que les termes de références y relatifs peut se faire sur le site du Projet NEER-TAMBA : www.neertamba.org.

Ouagadougou, le 10 mai 2022

le Coordonnateur

Koudrègma ZONGO
Officier de l'Ordre National

¹ joindre le CV daté et signé conformément au modèle, le diplôme légalisé

Modèle de Curriculum vitae (cv) du consultant individuel

1. Etat civil

- Nom et prénom (s),
- Profession,
- Date de naissance,
- Nationalité,
- Adresse postale,
- Téléphone,
- E-mail.

2. Fonctions actuelles [Indiquer les fonctions et postes occupés actuellement]

3. Principales qualifications [Domaines de compétences et nombre d'années d'expériences]

4. Education [Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées de l'employé ainsi que les noms des institutions fréquentées, les diplômes obtenus et les dates auxquelles ils l'ont été du plus récent au plus ancien]

5. Affiliation à des associations/groupements professionnels _____

6. Autres formations [Indiquer toute autre formation reçue depuis 4 ci-dessus] _____

7. Pays où le candidat a travaillé [Donner la liste des pays ou le candidat a travaillé au cours des 10 dernières années] :

8. Langues : [Indiquer pour chacune le degré de connaissance : bon, moyen, médiocre pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite]

9. Expérience professionnelle : [En commençant par son poste actuel, donner la liste par ordre chronologique inverse de tous les emplois exercés par le candidat depuis la fin de ses études. Pour chaque emploi (voir le formulaire ci-dessous), donner les dates, le nom de l'employeur et le poste occupé.]

Depuis [année] _____ jusqu'à [année] _____

Employeur : _____

Poste : _____

| | |
|---|--|
| <p>10. Expérience du candidat qui illustre le mieux sa compétence</p> <p><i>[Donner notamment les informations suivantes qui illustrent au mieux la compétence professionnelle du candidat pour les tâches mentionnées au point 10]</i></p> <p>Nom du projet ou de la mission : _____</p> <p>Année : _____ _____</p> <p>Lieu : _____ _____</p> <p>Principales caractéristiques du projet : _____</p> <p>Poste : _____ _____</p> <p>Activités : _____</p> | <p>11. Détail des tâches exécutées</p> <p><i>[Indiquer toutes les tâches exécutées pour chaque mission]</i></p> |
|---|--|

12. Attestation :

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

_____ Date : _____

[Signature du consultant]

Jour/mois/année

CRITERES DE SELECTION DES CONSULTANTS

La méthode de sélection du consultant est conforme à la procédure de qualification du consultant individuel (QCI) et sera fondée sur les critères suivants :

- Le niveau d'étude et de qualification ;
- les expériences spécifiques :
 - o dans la conduite d'études d'évaluation de projets (**critère principal**);
 - o dans la conduite d'études de capitalisation (**critère secondaire**).

Un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LES CANDIDATS SOUS PEINE DE REJET DE LA CANDIDATURE

Formulaire d'auto-certification

Le présent formulaire d'auto-certification doit être rempli par le soumissionnaire. Le soumissionnaire doit ensuite le renvoyer, accompagné de l'offre/la proposition au **Projet NEER-TAMBA**. Les instructions à suivre pour remplir le formulaire figurent ci-après.

| | |
|---|--|
| Dénomination sociale du soumissionnaire: | |
| Nom et fonction du représentant légal du soumissionnaire: | |
| Titre du marché: | |
| Date: | |

Je certifie par la présente que je suis le représentant autorisé de **[Nom du soumissionnaire]** et certifie également que les informations fournies dans le présent formulaire sont véridiques et exactes à tous égards importants. Je comprends que toute anomalie significative, fausse déclaration ou non-transmission d'informations requises par le présent formulaire peut entraîner des sanctions et des recours, y compris l'interdiction permanente de participer à des activités ou des opérations financées ou gérées par le FIDA, conformément aux Directives du FIDA relatives à la passation des marchés, au Manuel de passation des marchés du FIDA ainsi qu'à toutes les autres politiques et procédures applicables du FIDA, y compris la **Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations** (disponible à l'adresse www.ifad.org/anticorruption_policy).

Signature autorisée: _____ Date: _____

Nom du signataire en lettres capitales: _____

- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise n'ont recours à **AUCUNE** pratique frauduleuse, ni à **AUCUN** fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction en lien avec la présente procédure de passation de marchés.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** condamnation pénale, sanction administrative ou suspension temporaire liée à des pratiques frauduleuses ou fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion².
- Le soumissionnaire certifie qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts³, avéré ou potentiel, susceptible d'influer sur sa capacité à agir dans l'intérêt du **Projet NEER-TAMBA** ou du Fonds, s'agissant de lui-même, de son/ses propriétaire(s), ses agents, de sous-consultants, de sous-traitants, ou encore de partenaires de consortium ou de coentreprise.
- Le soumissionnaire certifie qu'**AUCUNE** gratification (ni aucun frais, cadeau, commission ou autre élément de valeur) n'a été payée ou donnée, ou ne sera payée ou donnée, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres.

OU

- [À remplir si la case précédente n'a pas été cochée]**
Le soumissionnaire déclare que les gratifications, frais, commissions, cadeaux ou autres éléments de valeur suivants ont été payés ou versés, ou seront payés ou versés, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres:
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]

INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'AUTOCERTIFICATION

² Accord conclu avec le Groupe de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Pour plus d'informations, consulter les données à l'adresse suivante: <http://crossdebarment.org/>.

³ Il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts privés ou personnels d'un soumissionnaire peuvent influencer ou paraître influencer sur l'exercice impartial et objectif de ses tâches. Par intérêts privés ou personnels, on entend les situations dans lesquelles un soumissionnaire semble bénéficier indûment, de manière directe ou indirecte, ou permettre à un tiers de bénéficier indûment, de ses liens avec une entreprise ou un organisme travaillant directement ou indirectement pour le projet.

Le soumissionnaire s'engage à vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Le soumissionnaire s'engage à suivre la procédure décrite ci-après pour vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne figurent **PAS** sur la liste des entreprises et des individus non admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante: <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>) en raison d'une "exclusion croisée".

La liste de la Banque mondiale des entreprises et des individus non admissibles est une base de données qui peut être consultée si l'on souhaite savoir si une personne ou une entreprise est admissible.

Le soumissionnaire doit imprimer, dater et joindre au présent formulaire d'autocertification la/les page(s) de résultats, avec la mention "Absence d'exclusion".

Si un/des résultat(s) s'avère(nt) défavorable(s) (c'est-à-dire si la/les page(s) de résultats montre(nt) qu'un ou plusieurs individus ou une ou plusieurs entités, soumissionnaire y compris, ne sont pas admissibles parce qu'ils font l'objet d'une exclusion croisée) et que le soumissionnaire estime qu'il s'agit d'un "résultat positif erroné", il doit immédiatement en informer le **Projet NEER-TAMBA**.

TERMES DE REFERENCE



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

.....

SECRETARIAT GENERAL

.....

**PROJET DE GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE
DEVELOPPEMENT RURAL DU NORD, CENTRE-NORD ET EST**

"PROJET NEER-TAMBA"

15 BP 233 Ouagadougou 15

Tél : 25 40 93 63/63 82 00 00/ 78 05 24 42

Site web : www.neertamba.org

**TERMES DE REFERENCE RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION D'UNE
ETUDE SUR LA RECONSTITUTION DU FONDS DE ROULEMENT
DANS LES AMENAGEMENTS DU PROJET NEER-TAMBA**

PTBA 2022: Activité 4.2.51 et PPM 2022: Ligne SC-28



Mai 2022

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| I- PRESENTATION DU PROJET NEER-TAMBA | 12 |
| 1.1. Encrage institutionnel et cadrage du Projet | 12 |
| 1.2. Objectif du Projet et axes d'intervention | 12 |
| 1.3. Les résultats attendus | 12 |
| 1.4. Les groupes cibles du projet | 13 |
| 1.5. Les composantes du projet | 13 |
| 1.6. Budget du projet | 14 |
| II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION | 14 |
| III- OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ÉTUDE | 15 |
| IV- MANDAT DU CONSULTANT | 15 |
| V- CRITERES DE SELECTION | 16 |
| VI- PROFIL DU CONSULTANT INDIVIDUEL A MOBILISER | 16 |
| VII- CALENDRIER DE TRAVAIL ET NIVEAU D'EFFORT | 16 |
| VII- LIVRABLES ATTENDUS DU CONSULTANT | 16 |
| VIII- DOSSIER DE CANDIDATURE | 17 |

I- PRESENTATION DU PROJET NEER-TAMBA

1.1. Encrage institutionnel et cadrage du Projet

Le projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural du Centre-Nord, Nord et Est (Projet NEER-TAMBA) est un projet de catégorie B, conçu par le Gouvernement du Burkina Faso avec l'appui du Fonds international de développement agricole (FIDA). Pour prendre en compte les aspects environnementaux, des ressources additionnelles ont été accordées par le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) au Projet Neer-Tamba. Le projet est Placé sous la double tutelle financière et technique du ministère en charge de l'Economie et du Ministère en charge de l'Agriculture.

Le projet Neer-Tamba est en cohérence avec les grandes orientations de développement décrites dans le Plan national de développement économique et social (PNDES) qui est le document de politique nationale sur la période 2016-2020. Il intervient dans l'axe 3 du PNDES intitulé "dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les Emplois" à travers l'accompagnement et la mise en œuvre du Programme National du Secteur Rural (PNSR).

De façon spécifique, le projet s'exécute depuis 2014, dans les régions du Nord, du Centre-Nord et de l'Est et accompagne notamment la mise en œuvre du nouveau cadre institutionnel du secteur rural. Ainsi, les Chambres d'Agriculture assurent un rôle de maîtrise d'ouvrage déléguée à travers une Convention de Délégation de Maîtrise d'Ouvrage accordée par l'Etat.

1.2. Objectif du Projet et axes d'intervention

L'objectif de développement du Projet est l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales les plus défavorisées. De façon spécifique, il appui les populations cibles à construire et renforcer leur autonomie et leur capacité à jouer un rôle moteur croissant, pleinement reconnu par les autres acteurs, dans la construction d'un tissu économique et social durable.

Pour faciliter l'atteinte des résultats, trois (3) axes d'intervention ont été retenus. Il s'agit de (i) l'accroissement de la résilience des ménages, des exploitations et des villages face aux aléas climatiques, (ii) l'accession des ménages à une capacité d'autonomie économique et financière suffisante pour leur permettre, au sein de leur milieu rural de résidence, de se projeter mieux vers l'avenir, (iii) la construction et le renforcement d'un tissu social et économique favorable et incitatif à cette prise d'autonomie, dont les populations cibles seront des acteurs/partenaires à part entière.

1.3. Les résultats attendus

Au terme de la mise en œuvre du projet, les résultats quantitatifs suivants doivent être atteints :

- 6484 ha de bas-fonds sont mis en culture,
- 496 ha de terres sont cultivés en maraîchage,
- 32 000 ha de terres (superficiés additionnelles) sont récupérés, les femmes et les jeunes ont un accès à la terre plus durable,
- 15 000 personnes de 382 villages auront accès au programme IEC,

- le fonds d'appui contribue à 3736 microprojets,
- 8 000 tonnes de céréales sèches en production additionnelle sont produites,
- 25 000 tonnes de riz et 16 000 tonnes de produits maraichers sont produites,
- environ 29 000 personnes ont accès à une alphabétisation fonctionnelle,
- 15 000 personnes de 382 villages ont accès au programmes IEC.

1.4. Les groupes cibles du projet

La zone d'intervention du Projet est constituée des régions de l'Est, du Centre-Nord et du Nord. Pour cela, le projet intervient dans les 12 provinces des trois régions soient un total de 86 communes et d'environ 2 300 villages.

La population cible du Projet (estimée à 190 000 ménages, soit environ 1 250 000 personnes) est constituée des ménages ruraux touchés par la pauvreté monétaire et par l'insécurité alimentaire, soit un peu plus de la moitié (53,4%) des ménages de la zone du Projet (46% pour le Nord, 38% pour le Centre-Nord et 31% pour l'Est). Le groupe cible sera constitué d'environ 40 000 ménages (dont un tiers au moins de jeunes ménages) qui bénéficieront directement d'un ou plusieurs appuis du Projet. Le nombre de femmes qui accéderont directement, à titre personnel, à un ou plusieurs appuis du Projet est estimé à au moins 30 000 bénéficiaires.

1.5. Les composantes du projet

Le projet poursuivra l'atteinte de ces objectifs à travers quatre composantes interdépendantes :

Composante 1 : "Petits Aménagements Fonciers Villageois", elle s'exécute à travers la réalisation des petits aménagements fonciers et vise essentiellement à améliorer la résilience des ménages/exploitations familiales face aux aléas climatiques, mais aussi à contribuer à créer ou renforcer leur autonomie financière. Cette composante comprend un volet-aménagements et un volet foncier.

Composante 2 : "Intensification des petites exploitations et valorisation de leurs productions", elle a pour but l'intensification des petites exploitations et la valorisation de leurs productions à travers la diffusion de bonnes pratiques et le financement d'initiatives et innovations locales susceptibles d'améliorer durablement l'autonomie économique des populations cibles. Cette composante comprend une sous-composante sur le "renforcement de l'offre de services d'appui conseil", une sous-composante sur "l'appui aux initiatives locales de développement de la production agricole, de l'élevage ou de la valorisation des ressources naturelles" et une sous composante « création d'un Fonds d'investissement pour micro-projets respectueux de l'environnement ou promoteurs de l'utilisation d'énergies renouvelables »

Composante 3 : "Structuration des acteurs et mise en réseaux", elle vise le renforcement des capacités des populations cibles et des organisations rurales, l'appui institutionnel aux Chambres Régionales d'agriculture (CRA) et aux directions régionales (DR). Cette composante se décline en quatre sous-composantes : (i) le renforcement des capacités des populations cibles, des organisations rurales et des élus locaux, (ii) l'appui institutionnel aux chambres régionales d'agriculture (CRA),

(iii) l'appui institutionnel aux directions régionales (DR) et (iv) le renforcement des capacités des cadres multi-acteurs (national et régional).

Composante 4 : Gestion du Projet et Suivi-Evaluation : Cette composante permettra de gérer et de coordonner plus efficacement les activités du projet. Aussi, permettra-t-elle d'appuyer la coordination, la gestion administrative et financière du programme ainsi que le suivi et l'évaluation.

1.6. Budget du projet

Le budget initial du projet était de 113 298 000 USD, soit environ 56 milliards 649 millions de FCFA. Un financement additionnel FEM d'un montant de 7,3 millions de USD a été acquis en avril 2017 accroissant ainsi le budget total du projet à 60 647 296 000 CFA. Ce financement vient renforcer pour une durée de 5 ans (2017-2021) le projet Neer-Tamba pour contribuer à la mise à l'échelle des bonnes pratiques.

II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis 2016, des investissements ont été réalisés au niveau des bas-fonds, des périmètres maraichers et des sites de récupération de terre. Pour une durabilité des investissements réalisés, le Projet accompagne les producteurs sur le plan technique et organisationnel par la mise en place des Comités de Gestion (COGES) et le renforcement de leurs capacités. L'appui du projet consiste également à accompagner les bénéficiaires à la mise en valeur en leur dotant de petits matériels, des intrants (engrais, semences et pesticides). Les dotations initiales en intrants portent sur le premier cycle de mise en valeur. Ces fonds intrants sont reconstitués annuellement par les bénéficiaires pour servir de fond de roulement qui permet aux producteurs de disposer annuellement des moyens de production et de maintenir leur niveau de production.

Au 31 décembre 2021 les superficies totales de bas-fonds et de périmètres maraichers mis en valeur sont respectivement de 9 368 ha et de 197 ha. Les montants totaux dépensés pour la mise en valeur s'élèvent à plus de 2 milliards de FCFA.

Des données sont annuellement collectées sur les productions et les modèles d'organisations mises en place. En vue de mieux cerner les contours de l'appui du projet et des retombées de ces aménagements tant sur le plan économique, social qu'organisationnel et dont la contribution à la sécurité alimentaire et à la diversification des revenus des producteurs ruraux est inestimable, le projet Neer-Tamba envisage de conduire une étude sur le niveau de reconstitution du fonds de roulement mis à la disposition des producteurs sur les sites de périmètre maraicher et de bas-fonds.

C'est à ce titre que les présents Termes de Référence (TDR) sont élaborés en vue de recruter un consultant individuel pour réaliser une étude sur le niveau de reconstitution des fonds de roulement mis à la disposition des producteurs dans les aménagements réalisés par le projet Neer-Tamba.

III- OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ÉTUDE

L'objectif global de l'étude est d'évaluer le niveau de reconstitution des fonds de roulement octroyé aux bénéficiaires des aménagements de bas-fonds et périmètres maraichers dans la zone d'intervention du Projet afin de mieux formuler des actions pour améliorer leurs exploitations.

Il s'agira spécifiquement de :

- Evaluer les stratégies de gestion du fonds de roulement et apprécier la capacité des producteurs à reconstituer ce fonds ;
- Déterminer le niveau de reconstitution des FDR dans les aménagements ;
- Déterminer les facteurs de performance et d'échec de la reconstitution des FDR ;
- Tirer les leçons de l'appui du projet aux petits exploitants et dégager des pratiques de gestion des FDR qui pourraient être promues ;
- Elaborer une note de capitalisation sur au moins une des bonnes pratiques de gestion des FDR identifiés ;
- Proposer des recommandations qui constitueront des bases de réflexion pour l'orientation des programmes de développement futurs.

IV- MANDAT DU CONSULTANT

Il s'agit pour le consultant retenu de produire et de restituer un rapport d'étude conformément aux objectifs de l'étude.

De façon spécifique, il s'agit pour le consultant :

- o de prendre connaissance de la documentation du Projet (Rapport et bases et études diverses) sur l'état de mise en œuvre du Projet ;
- o d'organiser une rencontre de cadrage de la mission avec l'UGP afin 'avoir une compréhension commune des TDR et d'échanger sur l'approche de collecte et d'analyse des données retenue par le consultant ;
- o de proposer une méthodologie axée sur la participation des différentes parties prenantes de mise en œuvre (CRA, Structures centrales et décentralisées, PAMO, OAC prestataires...) et prenant en comptant l'aspect genre ;
- o d'organiser la collecte et l'analyse de données et informations nécessaires ;
- o de faire la restitution du/des rapport(s) d'étape de l'étude ;
- o d'animer un atelier de validation des résultats de l'étude.

V- CRITERES DE SELECTION

La méthode de sélection du consultant est conforme à la procédure de qualification du consultant individuel (QCI), un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) spécialisé en développement rural, en statistique, en économie/socio-économie/agro-économie, ou encore d'autres domaines similaires sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions de l'article 69 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public au regard de leurs expériences dans la conduite des études d'évaluation de projets .

Critère principal : conduite d'études d'évaluation de projets ;

Critère subsidiaire (à départager en cas d'exæquo) : conduite d'études de capitalisation.

Le consultant le plus expérimenté sera retenu et sera invité à faire une proposition technique et financière, puis à négocier le contrat.

VI- PROFIL DU CONSULTANT INDIVIDUEL A MOBILISER

Le profil souhaité pour le recrutement du consultant individuel est :

- avoir au moins un niveau BAC+4 en développement rural, en statistique, en Economie/socio-économie/agro-économie, ou un profil similaire ;
- avoir au moins cinq (05) années d'expériences générale;
- disposer d'au moins une (01) expérience spécifique dans la conduite d'étude similaire.

VII- CALENDRIER DE TRAVAIL ET NIVEAU D'EFFORT

Le consultant individuel proposera un chronogramme prévisionnel de travail en tenant compte de la durée maximale de la prestation qui est de **soixante (60) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service. Toutefois, le niveau d'effort de la prestation ne saurait excéder **quarante-cinq (45) hommes/jour** y compris celui d'un consultant assistant s'il y'a lieu.

VII- LIVRABLES ATTENDUS DU CONSULTANT

Dans le cadre de cette mission, le Consultant devra fournir à l'Unité de gestion du projet (UGP) les livrables ci-après :

- **Un rapport de démarrage** qui sera déposé **7 jours calendaires** après la date de démarrage indiquée dans l'ordre de service. Ce rapport devra exposer clairement la méthodologie retenue et les acteurs du projet à rencontrer dans le cadre de la collecte de données.
- **Un rapport d'étape** à déposer **21 jours calendaires** après la date de démarrage. Ce rapport devra indiquer clairement le point de la collecte et de l'analyse des données. Le point des données et informations manquantes sera clairement établi.

- **Un rapport provisoire**, à déposer à l'UGP **46 jours calendaires** après la date de démarrage. Cette version fera l'objet de restitution, d'examen et de validation avec les acteurs en atelier.
- **Un rapport final**, intégrant les amendements formulés à la validation, sera déposé **14 jours calendaires** après l'atelier de validation.

VIII- DOSSIER DE CANDIDATURE

Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du Projet NEER-TAMBA;
- un Curriculum vitae daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques ;
- la copie légalisée du diplôme requis ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin) ;
- le formulaire d'auto-certification (modèle disponible sur le site dans les TDR).

N.B : les manifestations d'intérêts seront déposées sous pli fermé comportant la mention « **Manifestation d'intérêt pour la réalisation d'une étude sur la reconstitution du fonds de roulement dans les aménagements du Projet NEER-TAMBA** ».